

# **COMPTE RENDU**

## **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2015 A 18H00**

**Étaient présents** : MM. BUGGIN Philippe Maire ROGER Annie CAHIER Jean-Pierre COYCO Sylvie SAMOUELLAN Gilles Adjoints.  
MM. SAFFORES Manuella DECHANDOL Gilles GRYNFELTT Philippe MASSON Hervé SALLETTE Doris CARBALLO Julio THOMAS Sébastien.

**Absentes excusées** : Mme LANGE Corinne (procuration à Mr CARBALLO Julio).  
Mme ARBIDE Virginie.  
Mme WEBER Caroline.

**Secrétaire de Séance** : Mme COYCO Sylvie

Lecture est faite du dernier procès-verbal qu'ont signé et approuvé tous les membres présents.

#### **PROJET INFORMATIQUE ECOLE**

Vote sur la demande de subvention pour le projet informatique auprès du conseil municipal.

**VOTE** :

Pour : 13 (dont 1 procuration)

Contre : 0

Abstention(s) : 0

#### **MISE EN SECURITE DES BATIMENTS PUBLICS**

Suite aux rapports de Qualiconsult et des réserves notées dans les rapports.

#### **DEVIS ELECTRICITE MAISON DE LA BOETIE**

Devis de l'entreprise COYCO : 88.80 € T.T.C.

**VOTE** :

Pour : 11 (dont 1 procuration)

Contre : 0

Abstentions : 2

#### **DEVIS ELECTRICITE SALLE FACE MAIRIE**

Devis de l'entreprise COYCO : 325.70 € T.T.C.

**VOTE** :

Pour : 11 (dont 1 procuration)

Contre : 0

Abstentions : 2

#### **DEVIS ELECTRICITE ECOLE**

Devis de l'entreprise COYCO : 1 894.15 € T.T.C.

**VOTE** :

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 4 (dont 1 procuration)

## **DEVIS ELECTRICITE SACRISTIE EGLISE**

Devis de l'entreprise COYCO : 1 801.50 € T.T.C.

### VOTE :

Pour : 9  
Contre : 0  
Abstentions : 4 (dont 1 procuration)

## **DEVIS ELECTRICITE EGLISE**

Devis de l'entreprise COYCO : 816.74 € T.T.C.

### VOTE :

Pour : 9  
Contre : 0  
Abstentions : 4 (dont 1 procuration)

Concernant ces devis, Mme COYCO a demandé d'autres devis pour éviter tout litige.

## **TARIFS LOCATION DES SALLES ANNEE 2016**

Les tarifs restent les mêmes qu'en 2015.  
Il a été demandé une meilleure attention du matériel.

### VOTE :

Pour : à l'unanimité  
Contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **TARIFS LOCATION DES GITES RURAUX ANNEE 2016**

Les tarifs restent les mêmes qu'en 2015.

### VOTE :

Pour : à l'unanimité  
Contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **CIMETIÈRE**

### **TARIFS CONCESSION DE CASES AU COLUMBARIUM**

Le conseil municipal à l'unanimité a voté les tarifs d'une concession d'une case au columbarium dans le cimetière communal.

Les tarifs d'une case sont les suivants :

•10 ans : 331.00 €  
•15 ans : 458.00 €  
•30 ans : 730.00 €

### VOTE :

Pour : à l'unanimité  
Contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **RALLYE DU MEDOC**

Le conseil municipal a donné son accord à l'unanimité pour le passage du Rallye.

## **CONVENTION ONF**

La commune va percevoir une recette de 71 096.20 € suite à une coupe de bois.

## **SIAEPA**

Acceptation du rapport sur la qualité/prix du service public d'eau potable, d'assainissement et d'assainissement non collectif pour l'année 2014.

Pour à l'unanimité.

## **INDEMNITE PERCEPTRICE**

Vote sur le montant de l'indemnité de la perceptrice.

Pour à l'unanimité.

## **SOLAIREDIRECT**

Information sur l'avancement du projet Solairedirect 19 Ha environ dont 17 Ha environ exploités qui vont supporter un loyer annuel 2500.00 €/Ha.

## **VŒUX DU MAIRE 2016**

Les vœux du maire auront lieu le 16 janvier 2016 à 11h00 à la salle polyvalente de St Germain d'Esteuil.

## **TAXE SUR LES ABRIS DE JARDIN**

Proposition d'exonération des surfaces des abris de jardin.  
Il a été déposé de réfléchir à cette taxe en commission des finances.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Proposition par Mr le Maire d'améliorer l'abri bus à Miqueu.

Demande de deux jeunes pour faire des stages de 6 mois via la mission locale, sera débattue en réunion de travail.

Manuella SAFFORES a présenté le projet de la création d'un poste d'intervenant social, la participation demandée à la commune serait de 390.00 €.

Stade : un état des lieux a été fait par Mr le Maire et Sébastien THOMAS, il devient urgent de faire certains travaux.

Courrier ORANGE : les cabines téléphoniques vont disparaître.

Projet d'installation d'un local d'une maison de santé par un particulier.

Une demande d'adhésion a été faite à la commune pour une plateforme d'aide aux personnes âgées, une participation de 1 €/habitant sera demandée.

La séance est levée à 19h20.